

Avenir Finance est éligible au nouveau dispositif du PEA-PME

Paris, le 16 avril 2014 - Le groupe Avenir Finance annonce ce jour être éligible au dispositif du PEA-PME, en accord avec le décret d'application n° 2014 – 283 publié au Journal Officiel le 4 mars 2014.

Les actions du groupe Avenir Finance peuvent ainsi être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

*

A propos d'Avenir Finance - www.avenirfinance.fr : Avenir Finance est un groupe financier indépendant coté spécialisé dans la gestion privée et la gestion d'actifs. Avenir Finance s'appuie sur son réseau Avenir Finance Gestion Privée, le site Sicavonline et les grands acteurs de la gestion privée pour proposer aux investisseurs privés aisés une offre patrimoniale complète, moderne et à forte valeur ajoutée. En gestion d'actifs, le groupe propose une gamme de fonds et d'investissements gérés par un pôle unique d'expertises développées en performance absolue, allocation d'actifs et immobilier ancien de prestige. Avenir Finance - 51, rue de Saint-Cyr - 69009 Lyon – Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01 - Email : info@avenirfinance.fr - S.A. au capital de 1.546.453 € - RCS Lyon B 402 002 687 - Code APE 6420Z - TVA Intracommunautaire FR 89402002687 - Cotée sur Eurolist.

Avenir Finance

Danyel Blain
Président Directeur Général
Tél : 04 27 70 54 00
Email : actionnaire@avenirfinance.fr

Stéphanie du Ché
Communication
Tél : 04 27 70 54 00 / 06 16 36 11 08
Email : actionnaire@avenirfinance.fr

